

## Site Natura 2000 FR2600957 "Montagne côte d'orienne" Marie Leblanc

#### ▶ To cite this version:

Marie Leblanc. Site Natura 2000 FR2600957 "Montagne côte d'orienne". CBNBP - MNHN, Délégation Bourgogne, Maison du PNR du Morvan - 58230 Saint-Brisson, France. 2021. hal-04205091

## HAL Id: hal-04205091 https://hal.science/hal-04205091v1

Submitted on 12 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



D'HISTOIRE NATURELLE

# DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE ET CARTOGRAPHIE DU SITE DES ESSARTS

SITE NATURA 2000 FR2600957 'MONTAGNE CÔTE D'ORIENNE'

M. Leblanc – novembre 2022



#### **CONTEXTE**

Le Pays Seine-et-Tilles portant l'animation du site Natura 2000 de la Montagne côte d'orienne, a été sollicité à plusieurs reprises ces dernières années par la commune de Curtil-Saint-Seine concernant la gestion et la valorisation de la Fontaine des Essarts. Cette source tufeuse en fond de combe forestière a été aménagée au cours du XIXe siècle en différents bassins adaptés aux usages agricoles et ruraux de cette époque. Les attraits touristiques et la biodiversité remarquable de ce site ont conduit aux souhaits d'en faire un espace de sensibilisation du public, et récemment d'y mettre en place un arrêté préfectoral de protection des habitats naturels (APPHN).

L'identification des végétations aquatiques et des milieux ouverts présents autours et en aval des bassins est apparue nécessaire pour connaître les enjeux en termes d'habitats et de flore, et ainsi orienter les choix d'entretien du site. En effet l'échelle de cartographie des habitats du site Natura 2000 réalisée en 2006 lors de la rédaction du Docob (1/15 000°) ne permettait que le détourage des habitats forestiers sur ce secteur : une chênaie charmaie sèche à Seslérie de versant, une érablaie frênaie hygrocline (91E0\*) à hauteur de la source et une chênaie pédonculée (9160) en fond de combe.

Une expertise a été menée dans ce cadre le 26 mai 2021 par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (Marie Leblanc) et le Pays Seine-et-Tilles (Camille Delaplace), complétée par un second passage en octobre. La cartographie des habitats du site a été actualisée avec une échelle de terrain de 1/1 000, complétée par plusieurs relevés floristiques.

#### RESULTATS DE L'EXPERTISE

#### **HABITATS**

La zone entourant la source et les différents bassins constitue une clairière originale et relativement diversifiée dans le contexte très forestiers de ce secteur. Les différentes végétations ont été détourées (carte 1) et caractérisées par plusieurs relevés (carte 2 et tableau 1).

#### Cône de tuf et suintements



Figure 1 : cône de tuf du deuxième bassin

Sous la source canalisée entre un lavoir et un premier bassin (abreuvoir), l'eau s'écoule dans un second réservoir surplombé d'un édifice tufeux compact (figure 1), puis de manière plus diffuse dans le fond de vallon. Ce dernier présente de vastes dépôts de tufs en vasques sur environ 400m² (figure 2).

Ces formations dues à la précipitation du calcaire des eaux circulant dans la combe sont typiquement couvertes d'un tapis continu de bryophytes, responsables des dépôts carbonatés dans les zones de tufs actifs ou colonisant les tufs fossiles. Il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire prioritaire : « Communautés des sources et suintements carbonatés » (7220\*-1).

La communauté bryophytique semblant largement dominée par *Palustriella commutata* et peu diversifiée, pourrait mériter un inventaire plus poussé. La végétation serait à rapprocher d'un *Caricion remotae* (végétation herbacée et bryophytique neutrophile et sciaphile des *Montio fontanae-Cardaminetea amarae*).

Elle est aujourd'hui dans un état de conservation dégradé comme en témoigne l'importante colonisation des tufs par la

mégaphorbiaie. La strate haute dominée par l'Eupatoire chanvrine et la Menthe à longues feuilles relève des *Filipendulo ulmariae-Convolvuletea sepium*, et présente une faible typicité floristique. Cette végétation correspond elle aussi à un habitat d'intérêt communautaire, les « Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin » (6430).



Figure 2 : vasques tufeuses colonisées par la mégaphorbiaie

Végétation aquatique de l'abreuvoir (1<sup>er</sup> bassin sous le lavoir)

Le premier bassin sous le lavoir a fait l'objet d'une attention particulière. Il accueille en effet de belles populations d'amphibiens, justifiant la volonté d'y maintenir les herbiers aquatiques propices à leur reproduction. Les arrachages répétés des plantes présentes ont conduit à la mise en place en 2020 de deux cages grillagées protégeant les quelques pieds d'hydrophytes restants et des plantations issues d'une source proche. En 2021 la végétation se compose d'un bel herbier de Callitriche à fruits plats s'échappant des cages et quelques pieds de Berle dressée introduits et peu vigoureux.

Cette communauté peu typique en cours de développement a été rattachée au *Batrachion fluitantis*, habitat d'intérêt régional (déterminant Znieff).



Figure 3 : herbiers à Callitriche à fruits plats dans l'abreuvoir

#### Ourlet frais

Les lisières du site sont occupées par un ourlet mésohygrophile sciaphile riche en ronces et en espèces des *Galio aparines - Urticetea dioicae*. Cette végétation jusqu'ici régulièrement entretenue pour rendre le site accessible, devrait gagner en typicité grâce à la gestion par fauches tardives et partielles préconisée par le Pays Seine-et-Tilles. Il relève également de l'habitat 6430 « Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin ».



Figure 4 : ourlet à ronces et Cerfeuil des bois

#### Glycéraie

Au nord-ouest de la clairière, en lisière des tufs, s'est développée une prairie flottante dominée par la Glycérie pliée. Cette végétation a colonisé une ancienne mare dont une partie de la délimitation empierrée subsiste à la limite du site. Sous couvert forestier et sans entretiens particuliers depuis de nombreuses années, l'envasement a conduit à la réduction de la pièce en eau et à sa colonisation par la glycériaie, végétation ne présentant pas d'enjeux particuliers.



Figure 5 : prairie flottante à Glycérie pliée



# Cartographie des habitats naturels - Fontaine des Essarts



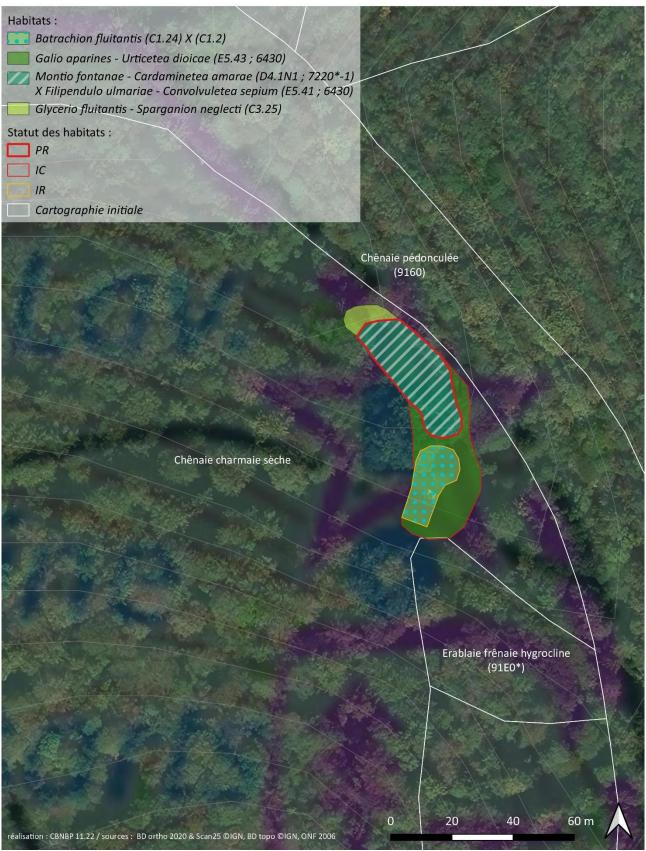


Tableau 1 : relevés floristiques et phytosociologique

I	numára du r	مُرماد	P1	R1	R2	R3	R4
numéro du relevé type			phytosociologique	floristique	floristique	floristique	floristique
type			26/05/2021	10/10/2021	10/10/2021	26/05/2021	26/05/2021
date			Leblanc Marie, Delaplace	., .,	., .,	Leblanc Marie, Delaplace	Leblanc Marie, Delaplace
observateur			Camille	Leblanc Marie	Leblanc Marie	Camille	Camille
syntaxon			Filipendulo ulmariae - Conv			Glycerio fluitantis -	Galio aparines - Urticetea
	fontanae - Cardai	minetea amarae	Batrachion fluitantis	Sparganion neglecti	dioicae		
					communauté basale en cours de restauration (herbiers quasiment		
commentaires					disparus, en partie réimplantés et		ourlet frais précédemment
					protégés par 2 cages), entre l'Apion	ancienne mare empierrée se	régulièrement entretenu pour
			cone de tuf et suintements sous-jacents, avec vasques colonisées par la mégaphorbiaie		nodiflori et le Batrachion. Contexte très faiblement courant	comblant avec prairie flottante à Glycérie pliée	l'accès du public, aujourd'hui en fauche différenciée
HIC					NC	NC	6430
surface (m²)			25	220 1	NC	NC	0430
hauteur max			1,3				
rec herb			90				
rec musc			100				
rec total			100				
nb taxons			13	27	2	3	28
espèces des mégaphorbiaies (FILIPENDULO UL			r				r
Eupatorium cannabinum	Eupatoire à feuilles de chanvre	h	1	X			
Mentha longifolia	Menthe à longues feuilles	h	1	X			X
Filipendula ulmaria	Reine des prés	h		X			
Hypericum tetrapterum	Millepertuis à quatre ailes	h h		X X			
Epilobium parviflorum  Barbarea vulgaris	Épilobe à petites fleurs  Barbarée commune	n h		X			
Valeriana officinalis	Valériane officinale	h		X			х
Solanum dulcamara	Douce amère	h		X			^
espèces des ourlets eutrophiles (GALIO APARIN		-		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			1
Geranium robertianum	Herbe à Robert	h	r	X			
Urtica dioica	Ortie dioïque	h	r	Χ			Х
Schedonorus giganteus	Fétuque géante	h		X			
Brachypodium sylvaticum	Brachypode des bois	h		X			Х
Anthriscus sylvestris	Cerfeuil des bois	h					Х
Cruciata laevipes	Gaillet croisette	h					Х
Lapsana communis	Lampsane commune	h					Х
Scrophularia nodosa	Scrophulaire noueuse	h					X
Vicia sepium	Vesce des haies	h					X
Rubus caesius Glechoma hederacea	Rosier bleue Lierre terrestre	h h					X X
Heracleum sphondylium	Patte dours	h					X
Lamium album	Lamier blanc	h					X
Geum urbanum	Benoîte commune	h					X
Stachys sylvatica	Épiaire des bois	h					X
Galeopsis tetrahit	Galéopsis tétrahit	h					Х
Silene latifolia	Compagnon blanc	h					Х
espèces prairiales (AGROSTIETEA STOLONIFERA	AE/ARRHENATHERETEA ELATIORIS	5)					
Ranunculus repens	Renoncule rampante	h	3	X			Х
Equisetum arvense	Prêle des champs	h	3	X			
Caltha palustris	Populage des marais	h	2	X		X	
Poa trivialis	Pâturin commun	h	r	X		X	
Carex hirta Cardamine pratensis	Laîche hérissée	h h		X X			
Cardamine pratensis Cerastium fontanum subsp. vulgare	Cardamine des prés Céraiste commun	h		X			
Taraxacum sp.	Pissenlit	h		^			X
Rumex obtusifolius	Patience à feuilles obtuses	h					X
espèces des glycériaies (GLYCERIO FLUITANTIS-		· ·					•
Glyceria notata	Glycérie pliée	h	2	X		X	
Veronica beccabunga	Cresson de cheval	h		X			
Catabrosa aquatica	Catabrose aquatique	h		X		-	
espèces des herbiers aquatiques (BATRACHION		_					
Callitriche platycarpa	Callitriche à fruits plats	h			X		
Berula erecta	Berle dressée	h			X		
espèces forestières (FAGETALIA SYLVATICAE)	Dance for mhairi	T <sub>L</sub>	<u> </u>				
Rubus idaeus	Ronce framboisier	h		X			
Rubus sp.  Carex flacca	Ronce Laîche glauque	h h	r	X X			
Carex ylacca Carex sylvatica	Laîche des bois	h		X			
Dryopteris filix-mas	Fougère mâle	h		X			
Clematis vitalba	Clématite des haies	h		••			Х
Fragaria vesca	Fraisier sauvage	h					X
Galium odoratum	Aspérule odorante	h					X
Lamium galeobdolon subsp. montanum	Lamier des montagnes	h					Х
Primula elatior	Primevère élevée	h	<u> </u>	·		·	Х
Campanula trachelium	Campanule gantelée	h					Х
mousses rivulaires (Plathypnidio-Fontinalietea d	antipyreticae)				1		I
Palustriella commutata		m	5				
Brachythecium rivulare		m m	+				
Plagiomnium undulatum			r		1		1



# Relevés - Fontaine des Essarts





#### **ESPECES REMARQUABLES**



Figure 6 : Catabrose aquatique

Une graminée rarissime en Bourgogne et classée en danger sur la liste rouge régionale a été découverte dans le bas des vasques de tuf. Il s'agit du Catabrose aquatique, délicat à distinguer des Glycéries au sein de ces végétations herbacées. Seuls 2 pieds distants d'une dizaine de mètres ont été observés à l'automne 2021. Le milieu lui étant favorable, sa population est néanmoins probablement plus étendue que relevée lors de cette expertise.

Elle semble absente de la partie basse envasée qui pourrait faire l'objet d'un curage pour restaurer la mare.

Une petite fougère, elle aussi rarissime mais non menacée à l'échelle régionale, est bien présente sur le site : le Cystoptéris fragile. L'espèce a été observée sur la margelle de la source tout au sud, le mur du lavoir, la canalisation conduisant au routoir et le muret bas du deuxième bassin.



Figure 7 : Cystoptéris fragile

### CONCLUSION, PRECONISATIONS

Le site des Essarts ne présente pas de végétation de bas-marais contrairement à ce qui était suspecté, mais une source pétrifiante avec de vastes édifices tufeux plus ou moins dissimulés sous les hautes herbes. Les différents habitats d'intérêt communautaire ou régional, quelques espèces floristiques rarissimes à l'échelle de la Bourgogne et les populations d'amphibiens recensées sur ce site justifient pleinement les réflexions en cours sur sa gestion et sa fréquentation.

Les vasques tufeuses particulièrement fragiles ne sont actuellement pas fréquentées par le public et mériteraient d'être conservées en l'état, en évitant les passages sur cette zone lors des travaux en lisière forestière. Leur colonisation par des stades pré-forestiers aujourd'hui caractérisables en mégaphorbiaie correspond à une évolution 'naturelle' du milieu qu'il pourrait être fastidieux de contrer (déviation progressive des écoulements, enrichissement en matière organique des eaux en provenance du plateau ?). La restauration de la mare envisagée au nord-ouest du site pourrait être bénéfique à la faune sans impacter de végétation remarquable (glycériaie). Un entretien des lisières se concentrant sur des cheminements en période estivale, puis une fauche bisannuelle tardive de l'ensemble du site, devrait permettre de gagner en typicité pour la végétation d'ourlet et d'assurer un fonctionnement plus naturel du milieu (refuges pour la faune, cycle complet pour la flore...). Plusieurs arbres en bordure du site ont déjà été abattus, participant à limiter la dynamique forestière et remettre en lumière la zone. Enfin, le maintient des herbiers aquatiques dans le premier bassin sous le lavoir ne peut être que bénéfique pour la faune.

La création d'un APPHN semble justifiée aux vues des enjeux faunistiques, floristiques et d'habitats de cette zone humide et pourrait en assurer la préservation sur le long terme.